

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL353

présenté par

M. Fauvergue, rapporteur et Mme Thourot, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À la deuxième phrase de l'alinéa 23, substituer aux mots :

« doit statuer »,

le mot :

« statue ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.